

LPO Jean TALON

Diplôme de **C**omptabilité et de **G**estion

Diplôme universitaire qui s'inscrit dans le schéma Licence Master Doctorat, le DCG est la première étape du cursus de l'expertise comptable dont l'activité est en réelle croissance et promet aux étudiants des perspectives professionnelles motivantes et variées.

La formation est découpée en unités d'enseignements capitalisables correspondant à 180 ECTS sur 3 ans (European Credit Transfer System). Des stages en entreprises, françaises ou étrangères, sont proposés en L1 et L2.

PROGRAMMES

L 1

UE 1 : introduction au droit
UE 5 : Economie
UE 8 : système d'information
UE 9 : introduction à la comptabilité
UE 12 : Anglais appliqué aux affaires
UE 13 : relations professionnelles + stage
UE 14 : LV2 facultative

Accès DCG L1

Après un baccalauréat S, ES ou STG, l'accès au DCG est proposé aux élèves motivés ayant su démontrer une bonne force de travail et d'analyse.
L'anglais est enseigné pendant trois ans et une préparation au TOEIC est proposée.
L'UE 13 est préparée en trois ans avec deux périodes de stage d'un mois en L1 et L2.

L 2

UE 2 : droit des sociétés
UE 4 : droit fiscal
UE 6 : finance d'entreprise
UE 10 : comptabilité approfondie
UE 12 : Anglais appliqué aux affaires
UE 13 : stage
UE 14 : LV2 facultative

Dispenses et équivalences

L'accès au DCG peut se faire après l'obtention d'un BTS CG. L'étudiant intègre alors la L2 et est dispensé des UE 1, 5, 8, 9, 12 et 13.
Idem après un DUT GEA option comptable et financière avec une dispense des UE 1, 5, 6, 8, 9, 12 et 13.
Les cours d'anglais restent obligatoires.

L 3

UE 3 : droit social
UE 7 : management
UE 8 : système informatique
UE 11 : contrôle de gestion
UE12 : Anglais appliqué aux affaires
UE13 : relations professionnelles
UE 14 : LV 2 facultative

Examens

Les examens sont organisés à chaque fin d'année, fin mai ou début juin selon le calendrier national.
Les stages commencent après la période d'évaluation.

Le DCG se prépare en formation initiale au lycée Jean TALON, seul établissement de l'académie à le proposer, ou en alternance, en contrat de professionnalisation.

Les taux de résultats avoisinent les 90%. La poursuite d'études est encouragée, mais l'insertion professionnelle après un DCG reste excellente. Le taux de chômage dans la profession est inférieur à 3 %.

Une équipe pédagogique et un espace d'enseignement sont dédiés uniquement à cette formation (salles de cours, laboratoire de langues, centre de documentation et d'information) ainsi que la venue de professionnels de la filière expertise comptable et audit.

Partenariat avec :

- Le KPMG
- Le CDER
- L'OEC
- La FCN
- La Caisse d'Épargne
- Finances et pédagogie
- L'administration fiscale



Partenariat avec le Canada :

Collège Communautaire du Nouveau-Brunswick

Débouchés :

Le DCG offre diverses possibilités de poursuites d'études, vers le master CCA ou vers le DSCG (grade de Master) en particulier, qui constitue le titre d'accès au stage d'expertise-comptable, mais autorise aussi la présentation aux concours du secteur public ou l'insertion directe dans le monde du travail, en entreprise ou en cabinet d'expertise-comptable.

Renseignements pratiques :

Les étudiants de DCG bénéficient du régime étudiant avec les avantages suivants :

- Frais de scolarité modestes (61,50 € de frais pédagogiques)
- Frais d'internat et de restauration (pension complète ou partielle).
L'internat accueille une cinquantaine d'étudiants. L'internat, surveillé et sécurisé, permet ponctuellement de participer à la vie estudiantine châlonnaise.
- Association APGA
- Sécurité sociale étudiant
- Bourses d'enseignement supérieur

Nous contacter :

Vous pouvez joindre l'administration du lycée :

- Par téléphone au 03 26 69 27 99
- Par fax au 03 26 69 27 98
- Par courriel : ce.0511951u@ac-reims.fr



Ou l'équipe pédagogique :

- Par courriel : dgc@lyceejeantaln.fr